



**CHALLENGE  
BRUNO GROSAY**  
DOUBLETTE HANDICAP

---

**23, 24 ET 25 JANVIER  
2026**



23 24  
25  
JANV  
2026

# CHALLENGE BRUNO GROSAY

DOUBLETTE HANDICAP

**ARTICLE 1.** *Le SB Chambéry organise un tournoi ouvert aux 42 premières doublettes inscrites.* L'ordre d'inscription des équipes est établi en fonction de la date d'arrivée de l'inscription par mail. En cas de demandes simultanées plus nombreuses sur un tour que de places disponibles, une priorité d'inscription sur le tour demandé, sera accordée aux joueurs venant d'un club d'un autre département que la Savoie. Les joueuses et joueurs devront être en règle avec la F.F.B.S.Q.

*Le handicap sera basé sur 70 % la différence avec 220, arrondi à l'entier inférieur.* Le handicap retenu selon le listing officiel en vigueur et les directives de la circulaire 2025 2026 des compétitions homologuées (article 1.5.3). *Pour les joueurs inscrits pour la 1ère année et n'apparaissant pas au listing de référence ou apparaissant avec moins de 24 lignes, leur moyenne sera de 150 (soit un handicap de 49) pour les hommes et 135 (soit un handicap de 59) pour les dames. Enfin, pour les licenciés en possession d'une attestation, la moyenne figurant sur celle-ci sera retenue.*

**ARTICLE 2. Qualification :** chaque doublette effectuera 8 lignes en 2 séries de 4 lignes, avec un décalage de 5 pistes vers la droite. À l'issue des éliminatoires, les 12 meilleures doublettes joueront la finale. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par leur total scratch, puis par la plus petite différence entre leur meilleure et plus petite série.

**Demi-finale :** la demi-finale se jouera en poule de 6 équipes. Les quilles des éliminatoires ne sont pas conservées pour la finale.

La poule A est constituée des équipes classées 1, 3, 5, 7, 9, 11. La poule B est constituée des équipes classées 2, 4, 6, 8, 10, 12. Dans chaque poule, les doublettes se rencontreront selon la formule round-robin. Une bonification de 60 quilles sera attribuée par match gagné, 30 en cas d'égalité et 0 pour la perte du match.

**Finale :** À l'issue de ce Petersen, le classement par poule de 6 est réalisé et les équipes disputeront un match de position comme suit, sans conservation des scores. Le 1er de la poule A jouera contre le 1er de la poule B pour la 1ère et la 2ème place. Le 2ème de la poule A contre le 2ème de la poule B pour la 3ème et 4ème place, etc... Aucune bonification n'est accordée sur la finale. En cas d'égalité sur un match de position, la doublette ayant réalisée le meilleur score scratch est déclarée vainqueur du match de position.

**ARTICLE 3. Engagement :** *Les droits d'engagement sont fixés à 140€ par doublette, soit 70€ par personne. Les inscriptions devront être accompagnées des chèques d'engagement, libellés à l'ordre du SB Chambéry, et devront parvenir au club 15 jours avant le début de la compétition pour valider l'inscription.*

Les chèques seront encaissés à la fin de la compétition.

Par ailleurs, le SB Chambéry met en place un système de paiement par carte via HelloAsso. Enfin, vous avez aussi la possibilité d'effectuer un virement bancaire sur le compte du SB Chambéry à partir de l'IBAN du compte fourni plus loin (paragraphe 'informations diverses').

**Il n'y aura pas de possibilité de paiement par carte le jour du tournoi.**

23 24  
25  
JANV  
2026

# CHALLENGE BRUNO GROSAY

DOUBLETTE HANDICAP



**ARTICLE 4.** Pendant la durée de la compétition, il est interdit de fumer, vapoter et de consommer des boissons alcoolisées sur l'aire de jeu

**ARTICLE 5.** Globalement, la tenue du joueur doit respecter les règles habituelles d'un tournoi.

**ARTICLE 6.** L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'épreuve si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant à la date limite d'inscription et se charge de prévenir dans cette hypothèse les équipes engagées.

**ARTICLE 7.** Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par l'arbitre ou le responsable de la compétition.

**ARTICLE 8. Organisation et horaires :**

<b>POULE A</b>	VENDREDI 23 JANVIER	18H00 À 21H30	8 LIGNES - 6 PISTES	
<b>POULE B</b>	SAMEDI 24 JANVIER	8H00 À 11H30	8 LIGNES -12 PISTES	RECONDITIONNEMENT
<b>POULE C</b>	SAMEDI 24 JANVIER	12H00 À 15H30	8 LIGNES - 12 PISTES	
<b>POULE D</b>	DIMANCHE 25 JANVIER	8H00 À 11H30	8 LIGNES -12 PISTES	RECONDITIONNEMENT
<b>1/2 FINALE + FINALE</b>	DIMANCHE 25 JANVIER	12H00 À 15H30	5 LIGNES - 12 PISTES	16H REMISE DES PRIX

**ARTICLE 9. Indemnités de déplacement** sur la base de 42 doublettes.

CLASSEMENT	DOUBL.	CLASSEMENT	DOUBL.		
<b>1ER</b>	360.00€	<b>7ÈME</b>	140.00€	CLASSEMENT INDIVIDUEL 1ER MASCULIN	80.00€
<b>2ÈME</b>	300.00€	<b>8ÈME</b>	120.00€	CLASSEMENT INDIVIDUEL 1ERE FÉMININE	80.00€
<b>3ÈME</b>	240.00€	<b>9ÈME</b>	100.00€	MEILLEURE PARTIE HDP 1ER MASCULIN	40.00€
<b>4ÈME</b>	180.00€	<b>10ÈME</b>	80.00€	MEILLEURE PARTIE HDP 1ERE FÉMININE	40.00€
<b>5ÈME</b>	160.00€	<b>11ÈME</b>	60.00€		
<b>6ÈME</b>	140.00€	<b>12ÈME</b>	40.00€		

23 24  
25  
JANV  
2026

# CHALLENGE BRUNO GROSAY

DOUBLETTE HANDICAP



**ARTICLE 9.** Budget prévisionnel sur la base de 42 équipes participantes.

RECETTES		DÉPENSES	
ENGAGEMENT 42 X 140€	5 880.00€	INDEMNITÉS	2 160.00€
		FRAIS DE PARTIES 816 X 3.80€	3 100.80€
		HOMOLOGATION	200.80€
		ORGANISATION	298.400€
		ARBITRAGE	120.00€
	5 880,00€		5 880.00€

**ARTICLE 10.** Informations diverses :

INSCRIPTIONS PAR MAIL AU : sbchambéry73@gmail.com

ENGAGEMENTS :

PAR CHÈQUE à l'ordre du SB Chambéry à adresser à l'adresse du Président du SBC :  
Emmanuel CHIARELLO - 82 rue du Capitaine Simon - 73170 Yenne

ou par virement : voir RIB ci-dessous, dans ce cas envoyer un mail à sbchambéry73@gmail.com pour fournir l'ordre de virement.

## Crédit Mutuel

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 1027 8088 9200 0212 0630 162

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFR2A



**DANS LE BUT D'AMÉLIORER L'ORGANISATION DU TOURNOI,  
LES ENGAGEMENTS DEVRONT PARVENIR AU CLUB  
AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LA DATE DU TOURNOI.**

CHALLENGE  
BRUNO  
GROSAY

23.24 ET  
25 JANV.  
2026

NB. DE PARTICIPANTS  
42  
DOUBLETTES

FRAIS D'INSCRIPTION  
140€ PAR  
DOUBLETTE

RÈGLEMENT  
CHÈQUE OU  
VIREMENT



Directeur de la compétition : Jean-Pierre COURTOT

Fonds de réversion : Les planches de prix seront revus en fonction du niveau de la participation.

Pour des informations complémentaires, vous pouvez contacter Emmanuel CHIARELLO 06 33 06 45 00